



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse
sur le bilan du pacte régional d'investissement
dans les compétences huit mois après sa signature en
Bourgogne-Franche-Comté

Développer les compétences pour faciliter l'accès à l'emploi et libérer les leviers de la croissance

Le pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) est un programme sur quatre ans qui vise à accompagner et accélérer la transformation de la formation professionnelle, au service des entreprises, des territoires et des personnes peu qualifiées recherchant un emploi, pour édifier une « société des compétences ».

Le pacte régional d'investissement dans les compétences porte trois ambitions :

- **Ambition 1**
Garantir une offre de formation renouvelée, territorialement équilibrée et répondant aux nouveaux besoins
- **Ambition 2**
Favoriser l'accès pour les publics les plus fragiles à une formation adaptée et sécuriser dans leurs parcours
- **Ambition 3**
Innover, expérimenter et évaluer

En Bourgogne-Franche-Comté, **117 000 personnes** sont potentiellement concernées par le PRIC, qui s'adresse aux demandeurs d'emploi et les jeunes chercheurs d'emploi les plus en difficulté.

Une large concertation d'acteurs régionaux et territoriaux, ainsi que l'intervention d'experts, ont permis d'aboutir à des propositions opérationnelles.

Six mois après sa signature, le plan d'action régional d'investissement dans les compétences poursuit les objectifs fixés selon le rythme prévu, en conservant la dynamique partenariale obtenue dès la phase d'élaboration du pacte.

Au 5 juillet 2019, 93% des crédits prévus (53M€) pour le PRIC ont été engagés. Ils se répartissent comme suit :

- **Ambition 1**
Garantir une offre de formation renouvelée, territorialement équilibrée et répondant aux nouveaux besoins
27M€ (1 660 places de formation supplémentaires financées avec Pôle Emploi, développement de nouvelles offres de formations qualifiantes et augmentation des formations financées, notamment dans les métiers du BTP et de la maroquinerie)
- **Ambition 2**
Favoriser l'accès pour les publics les plus fragiles à une formation adaptée et sécuriser dans leurs parcours
21,25 M€ (forte augmentation des places, notamment dans les formations linguistiques, développement des formations en amont de la qualification et nouvelles aides régionales aux stagiaires de la formation)
- **Ambition 3**
Innover, expérimenter et évaluer

1,188 M€ (mise en place de la démarche de blocs de compétences avec le marché BTP 2019 et les marchés 2020 Tourisme et Multisectoriel ; poursuite de la concertation et mise en place du suivi et de l'évaluation du PRIC)

Au 6 juin 2019, 13 288 entrées en formation étaient enregistrées en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2019, soit une augmentation de 28% par rapport à 2018 sur la même période. Parmi ces stagiaires, 67% sont sans qualification.

Les premières mesures emblématiques du PRIC Bourgogne-Franche-Comté

15 millions d'euros d'aides régionales supplémentaires pour les stagiaires de la formation professionnelle

Souvent considérée comme un frein pour les personnes en recherche d'emploi qui souhaitent s'engager dans une formation, la sécurisation financière du parcours de formation fait partie des priorités sur lesquelles le PRIC ambitionne d'apporter des solutions pour faciliter l'accès à la formation des publics éloignés du marché du travail. La Région Bourgogne Franche-Comté est la première à mettre en place trois dispositifs d'aides directes aux stagiaires. Au total ce sont 15 millions d'euros qui vont venir soutenir le pouvoir d'achat des bénéficiaires d'une formation financée par la Région avec :

- **Une nette revalorisation de la rémunération des stagiaires**

Jusqu'à présent, la rémunération versée par la Région pour un stagiaire en formation non indemnisé par Pôle emploi, s'élevait au maximum à 401,09 euros par mois. A partir du 1^{er} mai 2019, ce même stagiaire perçoit 652,18 euros, soit une hausse de plus de 250 euros par mois. Pour un mineur (primo demandeurs d'emploi), il percevait auparavant 130,34 euros, sa nouvelle rémunération passe à 455 euros par mois.

Cette revalorisation concerne **près de 8 600 bénéficiaires**.

- **Un triplement des indemnités de transport**

Depuis le mois de mai 2019, l'indemnité mensuelle de transport fixée par décret à 32,93 euros est triplée par la Région pour atteindre 98,79 euros (hors travailleurs handicapés). Elle bénéficie aux stagiaires justifiant d'une distance domicile/ lieu de formation de plus de 15 km.

Cette revalorisation concerne **environ 2 000 personnes**.

- **Un complément de rémunération**

La Région instaure au 1^{er} septembre 2019 une aide forfaitaire d'un montant de 200 euros pour les stagiaires entrés sur les formations agréées par la Région, qu'ils soient indemnisés ou non par Pôle emploi. Elle permet le financement de nouveaux frais liés à l'entrée en formation (notamment déplacement, garde d'enfants, achats de matériels...)

Cette mesure devrait bénéficier à près de **15 500 bénéficiaires par an**.

Assouplissement des conditions d'entrée en formation

Auparavant, pour être positionnée sur une formation financée par la Région, une personne devait impérativement être inscrite à Pôle emploi. Désormais, la cible des publics éligibles a été élargie :

depuis le 1^{er} mai 2019, les formations régionales sont accessibles à tous les demandeurs d'emploi et chercheurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle emploi.

Dorénavant, les modalités d'accès à ces formations sont assouplies, permettant aux structures d'insertion et aux services d'insertion des Conseils départementaux d'orienter directement leurs bénéficiaires sur les formations régionales d'amont à la qualification.

La Bourgogne-Franche-Comté est la 1^{re} Région à expérimenter le Plan BTP : une nouvelle approche de la formation par blocs de compétences qui intègre les enjeux numériques et énergétiques

Le PRIC Bourgogne-Franche-Comté accompagne l'innovation de l'offre de formation professionnelle en finançant l'expérimentation de nouvelles approches pédagogiques. C'est notamment le cas pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics dont les activités et les métiers sont plus que jamais concernés par les évolutions liées aux enjeux de la transition énergétique et de la révolution numérique.

Une démarche novatrice ambitionne de transformer les contenus et les modalités pédagogiques de formation de ce secteur en offrant des formations collectives pensées par « blocs de compétences » pour des cursus plus souples, plus adaptables aux besoins des entreprises.

Ainsi, afin de répondre aux besoins de polyvalence des entreprises de ce secteur, un stagiaire pourra suivre un parcours de formation alliant des modules de carreleur et de plaquiste.

Les apprenants peuvent construire leur parcours individualisé dans la filière choisie, en fonction de leur situation et de leur projet professionnel.

Concrètement, dans le parcours de formation, ils suivront des modules obligatoires, comme la déperdition thermique, les matériaux bio-sourcés, les énergies renouvelables... et bien sûr des heures de pratiques d'outils informatiques.

900 Bourguignons et Francs-Comtois seront concernés en 2019 par ce nouveau programme.

Une élaboration et une mise en œuvre partenariale

La méthode déployée pour définir les orientations et les modalités du PRIC et pour impliquer l'ensemble des partenaires est inédite. Elle se caractérise notamment par :

- Une concertation permanente et organisée entre la Région, l'État, les partenaires sociaux et les partenaires de l'orientation-formation-emploi avec la constitution notamment de groupes de travail thématiques. La mise en place des groupes de travail « sourcing » ou « métiers en tension » permettent d'identifier les besoins et d'agir de manière plus efficace en prenant en compte l'intervention des différents partenaires.
- Un travail en cours de conventionnement avec les départements pour agir conjointement dans le ciblage des bénéficiaires et leur orientation vers les programmes de formation. A cet effet, un premier protocole d'accord a été adopté en Assemblée plénière régionale du 27 juin 2019.

- La constitution, sous l'égide de la Région, d'un réseau collaboratif des organismes de formation (La Communauté des Organismes de Formation) pour réfléchir ensemble sur les enjeux du nouveau contexte et des nouvelles pratiques dans le champ de la formation professionnelle. Lancée le 12 septembre prochain à Dijon, la première rencontre réunira plus de deux cent organismes.

Le retour à l'emploi après la formation

Top 10 des formations enregistrant les retours à l'emploi à 6 mois (en %) les plus élevés en Bourgogne-Franche-Comté :

Libellé	Nombre de DE sortants d'une formation	Nombre de demandeurs sortis vers l'emploi 6 mois après une formation (au sens de l'ICT01)	
		Volume	Taux
COUTURE	11	11	100%
MONTAGE CABLAGE ELECTRIQUE	57	53	93%
RISQUE AMIANTE	12	11	92%
AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE	32	29	91%
MAROQUINERIE	311	279	90%
ROBOTIQUE	19	17	89%
DECOLLETAGE	27	24	89%
RESEAU INFORMATIQUE	26	23	88%
TOURNAGE	17	15	88%
TRANSPORT SANITAIRE	189	164	87%

Demandeurs d'emploi sortis vers l'emploi 6 mois après une formation (ICT04)

Source : Pôle emploi, sur la base des sortants de formation entre août 2017 et juillet 2018

Les formations autour de l'électricité/électronique et la transformation enregistrent les taux de retours à l'emploi les plus élevés

	DE ayant suivi une formation	Demandeurs d'emploi sortis vers l'emploi 6 mois après une formation (au sens de l'ICT01)	
Électricité, électronique	367	280	76%
Transformation	784	589	75%
Production mécanique	817	582	71%
Sciences	50	35	70%
Échange et gestion	3207	2169	68%
Génie civil, construction, bois	591	383	65%
Fonction production	1155	746	65%
Services aux personnes	3796	2423	64%
Sciences humaines, économie, droit	257	160	62%
Services à la collectivité	592	366	62%
Information, communication	1031	597	58%
Agriculture	447	258	58%
Logiciel	42	23	55%
Arts	116	56	48%
Formation générale, lettres et langues	1919	723	38%
Total général	15171	9390	62%

Demandeurs d'emploi sortis vers l'emploi 6 mois après une formation (ICT04)

Source : Pôle emploi, sur la base des sortants de formation entre août 2017 et juillet 2018

Des appels à projets nationaux ont été lancés dans le cadre du PIC et viennent compléter les actions des pactes régionaux d'investissement dans les compétences.

FOCUS sur les appels à projets

AAP 100 % Inclusion – Projets lauréats

concernant la région Bourgogne-Franche-Comté - 1^{re} vague (novembre 2018)

Structure	Intitulé	Projet	Territoire	Durée	Crédits PIC
Panorama Études - Formation Conseil	Projet « Pas de quartier pour l'échec »	L'objectif est d'amplifier le dispositif « Cuisine Mode d'emploi(s) », qui consiste à proposer des parcours de formation aux métiers de la restauration aux publics éloignés de l'emploi. Le programme vise également à créer des offres de formation itinérantes dans les territoires ruraux et isolés pour intégrer des publics plus vulnérables (400 bénéficiaires pour les deux actions sur 3 ans).	Territoire national dont Besançon et Dijon	3 ans	1 561 690 €

Fondation des apprentis d'Auteuil	Projet « Étincelle »	L'objectif est d'étendre deux dispositifs de remobilisation et d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, le dispositif BOOST et le dispositif SKOLA à 18 nouveaux territoires (5 000 bénéficiaires) et engager une démarche de design thinking pour les améliorer.	Territoire national	3 ans	10 520 770 €
SINGA	Projet SIGNAL « Solution Inclusive Globale pour Nouveaux Arrivants et Locaux »	Le projet SIGNAL a pour ambition la resocialisation des nouveaux arrivants au sein de communautés locales (via des ateliers culturels, sportifs etc.) et leur intégration professionnelle à partir des programmes tremplin développés par l'association Wintegreat (programmes intensifs et gratuits de 12 semaines hébergés dans les grandes écoles et universités.)	national	3 ans	1 200 000 €

2e vague (avril 2019)

		Projet	Territoire	Durée	Crédits PIC
Chênelet	Projet « Agir pour les décrocheurs de l'insertion »	L'objectif de ce projet est de booster l'insertion et de réduire le taux d'échec via des parcours d'accompagnement et de formation augmentés de 18 mois s'articulant autour de la connaissance de soi, la formation des bénéficiaires sur des métiers industriels en tension. Il propose un accompagnement individualisé faisant du numérique un levier d'insertion et de montée en compétences par l'expérimentation de nouvelles approches et méthodologies.	Territoire national dont Toucy (Yonne)	3 ans	2 711 950 €

AAP Intégration professionnelle des réfugiés -Projets lauréats concernant la région Bourgogne-Franche-Comté - 1^{re} vague (février 2019)

		Projet	Territoire	Durée	Crédits PIC
VILTAÏS	Projet #NP4R « New Page For Refugees »	Le programme d'accompagnement global vers l'emploi et la formation se structure en 4 phases : sélection des candidats ; formation socle avec un accompagnement	Allier, Corrèze, Creuse, Indre,	3 ans	774 206 €

		social de 8 à 12 semaines ; découverte du territoire, développement de la mobilité, renforcement du français et professionnalisation ; accompagnement dans la signature d'un contrat de travail et suivi en emploi.	Nièvre et Saône-et-Loire		
INÉO	Projet AVEC « Accompagnement Valorisation Emplois Compétences »	L'objectif est de proposer un nouveau parcours d'accompagnement global des réfugiés au sein de l'ensemblier d'insertion DÉFI (association intermédiaire, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion et entreprise de travail temporaire d'insertion). L'offre est composée de 3 phases : diagnostic, projet professionnel et montée en compétence (formation qualifiante sous statut intérimaire).	Nord-Franche-Comté	3 ans	1 085 657 €
SINGA	Projet SIGNAL « Solution Inclusive Globale pour Nouveaux Arrivants et Locaux »	Le projet SIGNAL a pour ambition la resocialisation des nouveaux arrivants au sein de communautés locales (via des ateliers culturels, sportifs etc.) et leur intégration professionnelle à partir des programmes tremplin développés par l'association Wintegreat (programmes intensifs et gratuits de 12 semaines hébergés dans les grandes écoles et universités.)	national	3 ans	1 200 000 €

**Accompagner les étrangers primo-arrivants et réfugiés vers l'emploi
3^e vague de parcours intégrés d'insertion professionnelle « HOPE »**

1500 nouveaux bénéficiaires en 2019-2020.

**AAP « Repérer et mobiliser les publics invisibles
et en priorité les plus jeunes d'entre eux »**

**AAP régional piloté par la Direccte Bourgogne-Franche-Comté
1^{ère} vague du 31 mars 2019**

		Projet	Territoire	Durée	Crédits PIC
ADNA	« Apport des neurosciences dans le repérage et la remobilisation des publics invisibles »	Sensibiliser/Informer les professionnels de l'éducation, de la formation et de l'insertion accompagnant les jeunes NEETs à la cognition et aux neurosciences pour faire évoluer les pratiques et étude d'impact territoriale sur le repérage et la remobilisation des jeunes bénéficiaires.	Bourgogne-Franche-Comté	2 ans Convention : Direccte	186 900 €
MEDIO	« Agir pour l'emploi des jeunes »	Actions permanentes (maraudes, soutien périodes de stage, accompagnement par animateur jeunesse...) et actions	Nevers dont 4 QPV	2 ans Convention :	Environ 60 892 €

		ponctuelles (organisation journée pour les professionnels, semaine de mobilisation vers l'emploi, organisation action « déclin emploi »...) menées par les centres sociaux à proximité des jeunes dans les quartiers.		Directe UD58	
FOL 58	« <i>A la source des NEETs de la Nièvre</i> »	Recherche-action en lien avec les travaux du GT sourcing du PRIC : prise de contact avec les mairies , réalisation d'interviews, travail sur un questionnaire à destination des jeunes pour entrer en contact avec eux, campagne de communication à destination des réseaux et des jeunes, montages de vidéos citoyennes avec les jeunes puis orientation vers les dispositifs d'accompagnement.	communes de l'EPCI de Château-Chinon Ville	2 ans Convention : Directe UD58	160 000 €
CSCPF	« <i>RéPubliC : Remobilisation des publics jeunes invisibles en Puisaye Forterre</i> »	Mise en place de 2 éducateurs spécialisés à temps plein pour repérer et mobiliser les jeunes via des actions diverses permettant de lutter contre la marginalisation des jeunes exclus du système (maraudes en milieu rural, véhicule fourgonnette sur les lieux festifs et populaires, rencontre familles...), via des partenariats et un accompagnement renforcé autour d'un projet co-construit avec les jeunes.	ComCom Puisaye Forterre (63 communes sur 58 et 89)	2 ans Convention : Directe UD89	180 466 €
IDEIS	« <i>RéSOLUTION : mise en place d'un réseau Nord Franche-Comté de captation et de mobilisation des invisibles</i> »	Réseau de conseillers relais territoires (CRT) en QPV et ZRR pour identifier, capter et mobiliser les jeunes dans leur environnement. Nouveau métier pour réalisation d'un maillage d'acteurs à petite échelle (organisation d'événements attractifs via des alibis, projets coopératifs avec thématiques spécifiques... Echanges de pratiques pour capitalisation et essaimage. Consortium avec partenaires : Missions locales Belfort et d'Héricourt, MIFE Belfort, AI DéFI	Nord Franche-Comté (25-70-90)	1 an Convention : à déterminer	environ 277 622 €

Contacts presse :

- **Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :**
Cécile Hermier – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05
- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66
Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08